

### Sommaire :

- Le mot du Maire...
- Les écoles
- Columbarium
- Taxe d'aménagement
- SPANC
- Travaux
- Repas du CCAS
- Centre Social de Randon
- Club de Gymnastique Volontaire
- Soirée de l'AS Chastelloise
- Recensement
- Informations communales
- État civil...

### Heures d'ouverture de la Mairie

Lundi :  
9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00

Mardi :  
9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Mercredi :  
14h00 à 18h00

Judi :  
9h00 à 12h00

Vendredi :  
9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

### Le mot du Maire...

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

*En ces périodes de joie et de fêtes de fin d'année, permettez moi de vous présenter tous mes vœux, associés à ceux du Conseil Municipal et du personnel communal. Que cette nouvelle année vous apporte, ainsi qu'à vos familles, santé et bonheur.*

*Je remercie également l'ensemble des bénévoles et des associations qui font un travail remarquable et sans qui notre commune ne serait pas ce qu'elle est. Je tiens à leur exprimer ma reconnaissance et ma gratitude.*

*Comme tous les semestres, vous trouverez dans ce bulletin municipal - pour la première fois en couleurs ! - quelques informations concernant notre commune.*

*En vous renouvelant tous mes vœux de bonne et heureuse année, je vous prie de croire à la disponibilité de toute l'équipe municipale.*

**Maurice Bergonhe**

### LES ÉCOLES

Nos petits écoliers Chastellois vont bientôt pouvoir souffler et profiter pleinement des vacances de Noël (avec ou sans neige ??).

C'est donc le moment de faire un point sur ce début d'année scolaire dans notre commune.

Les effectifs sont stables par rapport à l'année dernière.

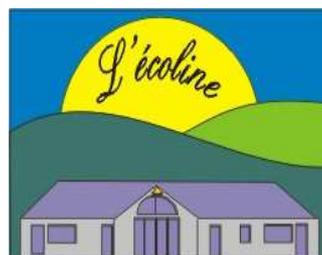
L'école publique accueille 51 élèves (avec 3 ou 4 nouvelles entrées prévues pour 2012). Le projet pédagogique de l'école, réalisé sur 3 ans, arrive dans sa dernière année. Il porte sur 3 grands axes :

- amélioration des apprentissages par des actions méthodologiques : accéder à l'autonomie
- favoriser le développement de connaissances culturelles et artistiques sur le thème de l'Europe
- améliorer la maîtrise de l'outil informatique dans ses diverses fonctions.

Il y a cette année un projet de voyage scolaire prévu au printemps pour les élèves de grande section au CM2. La destination pourrait être l'Alsace avec possibilité de découvrir l'Allemagne sur une journée.

Depuis le début de l'année scolaire c'est la mairie qui assure la gestion de la cantine à la demande de l'association des parents d'élèves qui la gérait auparavant. Elle a signé une convention de restauration avec le Lycée Chaptal.

L'école privée possède elle un effectif de 26 élèves, elle est labellisée cette année encore école européenne. Cela va permettre



**CHASTEL-NOUVEL**

## LES ÉCOLES (SUITE)

*« ...Depuis le début de l'année scolaire c'est la mairie qui assure la gestion de la cantine à la demande de l'association des parents d'élèves qui la gérait auparavant. Elle a signé une convention de restauration avec le Lycée Chaptal... »*

aux élèves de développer la pratique des langues et la découverte des cultures des pays étudiés.

Pour cette année scolaire :

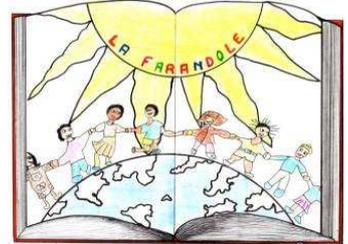
- L'atelier « culture et civilisation » du projet « école européenne » va s'intéresser plus particulièrement à la Suède, à l'Italie et enfin au Portugal,
- Le projet éducatif est l'autonomie. Travailler celle-ci dès le plus jeune âge permet à chacun de nos enfants d'acquérir plus facilement des méthodes de travail,
- Une action éducative sur le goût est organisée une fois par semaine,
- Un club de langue (anglais) est ouvert pour les enfants une fois par semaine.

Des sorties culturelles sont proposées régulièrement en fonction des différentes manifestations organisées en Lozère.

### Informations pratiques :

École publique  
« L'Ecoline »  
04.66.65.04.32  
Directrice :  
Isabelle PERRIER  
Équipe enseignante :  
Christelle MARTIN : Très petite, petite, moyenne et grande section  
Isabelle PERRIER  
cours préparatoire, cours élémentaire 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année  
Carol PISANESCHI  
cours moyen 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année  
Garderie de 07h30 à 08h30 et de 16h30 à 18h00.

École Privée Européenne  
« La Farandole »  
04.66.49.26.04  
Directrice : Valérie MILOT  
<http://ecole-lafarandole.fr>



Equipe enseignante :

Valérie MILOT et Christine BRUN : Très petite, petite, moyenne et grande section.

Laurie TEISSIER : cours préparatoire, cours élémentaire 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, cours moyen 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année.

Garderie de 07h30 à 08h30 et de 16h30 à 18h00.

## COLUMBARIUM



Dans un esprit contemporain répondant aux attentes des modes de vie d'aujourd'hui, le Conseil Municipal a décidé d'intégrer un columbarium ainsi qu'un jardin du souvenir dans l'enceinte du cimetière.

Ainsi, tout récemment les travaux pour cet aménagement ont été réalisés.

Le monument, fluide et épuré, repose sur un dallage en pierres ; il est composé de onze cases pou-

vant accueillir chacune jusqu'à quatre urnes cinéraires. Il est à noter qu'en cas de besoin, il pourrait être agrandi.

Les demandes d'achat de concessions, qui sont perpétuelles, devront être déposées en mairie.

Le tarif de la concession a été fixé à 500 euros.



## TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement se substitue, dès 2012 :

- à la taxe locale d'équipement (TLE) pour la part communale,
- à la taxe départementale des espaces naturels et sensibles (TDENS) et à la taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE).

La part communale et la part départementale sont instituées par délibération respectives du conseil mu-

nicipal et du conseil général.

Toutefois, pour les communes dotées d'un plan local d'urbanisme (PLU) ou



d'un plan d'occupation des sols (POS), la part communale de la taxe d'aménagement est instituée de plein droit avec un taux minimum de 1 %, qui pourra être modifié par délibération du conseil municipal.

Ainsi, lors du conseil municipal du 6 octobre dernier, le taux a été fixé à 2% pour l'ensemble du territoire communal du Chastel-Nouvel.



*« La taxe d'habitation se substitue à la taxe locale d'équipement (TLE) pour la part communale (...) et à la taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE) »*

## SPANC

Invités par la communauté de communes, les propriétaires du Chastel, non raccordés au réseau d'assainissement collectif étaient nombreux à assister à la réunion spéciale d'information qui a eu lieu le 27 octobre 2011.

En effet, le conseil com-

munaire a décidé que les contrôles réglementaires commenceraient par notre commune.

Le prestataire retenu (VEOLIA) a pu expliquer le déroulement et les conditions de mise en œuvre de la loi, dont vous pourrez retrouver les détails dans

les bulletins municipaux précédents.

Une cinquantaine de foyers sont concernés par cette nouvelle loi. Lors de la réunion, chacun a pu s'exprimer et poser toutes les questions qui le préoccupaient sur le sujet.

## TRAVAUX

Quelques mots sur les travaux, en cours ou terminés :

Aménagement du Champ Grand : l'appel d'offres va être lancé dans quelques jours, le début des travaux est programmé au début du printemps 2012.

Dans le cadre du programme SDEE, la commune a pu aménager le chemin menant de Aspres à Asprettes.

Hors programme, mais sur le même bordereau des prix, les chemins ou routes

suivants ont également fait l'objet de réfections:

- Chemin du Planas
- Enrobés de Coulagnet
- Route du stade (bicouche)

Enfin, dans le cadre d'un aménagement traité sur 2 ans, une portion de route sera refaite à neuf à la Fagette ; cette année, le mur de soutènement a été construit.



*Le mur de la Fagette*

## REPAS DU C.C.A.S.

*« ...Certains n'ont pas hésité à pousser la chansonnette ou à raconter une petite histoire pleine d'humour pour le plus grand plaisir des participants... »*

Le dimanche 27 novembre dernier, à midi, avait lieu le traditionnel repas offert par le CCAS, aux habitants de la commune âgés de plus de soixante cinq ans.

Une fois les convives installés, Monsieur le Maire a prononcé quelques mots de bienvenue, sans oublier une petite pensée pour nos aînés non présents cette année, il a ensuite souhaité un bon appétit à tous.

Tout au long du repas, apprécié de tous, servi par la Baraque du Chastel, chacun a pu échanger les nouvelles de la famille ou de la vie de son quartier avec son voisin de table.

Par ailleurs, ce moment de partage empreint de bonne humeur permet à ceux qui n'en ont pas l'occa-

sion tout au long de l'année de se revoir ou de faire connaissance.

Certains n'ont pas hésité à pousser la chansonnette ou à raconter une petite histoire pleine d'humour pour le plus grand plaisir des participants.

Et ainsi chacun a pu savourer à sa juste valeur ce moment de convivialité et de partage qui doit animer notre commune.

En fin d'après-midi, les participants se sont bien volontiers donnés rendez-vous « à l'an que ben »



## CENTRE SOCIAL DE RANDON

Le centre social de Randon est une association créée depuis 2000 pour l'ensemble de la Communauté des Communes de Terre de Randon.

Situé à Rieutort de Randon, à la « Maison de Pays », le centre social propose aux habitants de nos communes la possibilité d'accéder (moyennant une adhésion annuelle) à tout un panel d'outils multimédias (ordinateur, accès internet, scanners, matériels photo-vidéo numériques,...).

L'accueil et l'assistance à l'utilisation est facilité grâce à Marina GIBOUIN qui anime le centre.

Ainsi, cela permet à tout un chacun de s'initier à ces outils sans problème.

Les adhérents trouveront aussi une bibliothèque

(avec un coin enfant).

Par ailleurs, tout au long de l'année, le centre propose :

- Des activités (gym adaptée à tous les âges, Yoga, acti'marche, ...)
- Des animations (sorties, conférences, Fêtes, pièces de théâtres...)
- Quelques dates sont d'ores et déjà à retenir :
- Samedi 14 janvier 2012 - Fête du cochon
- Samedi 31 mars et Dimanche 1 Avril 2012 - Théâtre joué par la troupe de Rieutort
- Samedi 14 avril 2012 - Bal musette
- Été 2012 - Exposition artisanale
- Samedi 17 novembre 2012 - Bal musette
- Comme certains projets :
- Voyage d'un jour à Montélimar

- Chorale une fois par mois
- Pour les 4-10 ans - Chasse aux trésors à Millau
- Pour les seniors - Conférence sur l'ergothérapie

Bien évidemment, pour ceux qui souhaitent partager des idées d'animations, d'activité (scrabble, belote, musique, cuisine,...), Marina est à votre écoute au centre ou par mail et téléphone.

Centre social de Randon  
Maison de pays  
48700 Rieutort de Randon  
Tel : 04-66-47-30-21  
Mail : centre-social-randon@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :  
Lundi : 13h30 à 17h00  
Mardi : 13h30 à 18h00  
Jeudi : 9h00 à 12h00  
Vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

## CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Comme chaque année, les cours de gymnastique animés par Laurence Landrion ont repris le lundi 12 septembre. Cette nouvelle saison a très bien débuté et nous enregistrons, à ce jour, 78 adhérents. Tous les cours de gymnastique se déroulent au Foyer rural, l'effort et la convivialité sont de la partie.

Deux nouveaux cours sont venus compléter nos activités déjà bien rodées : un cours d'Acti'March© pour les adultes ainsi qu'un cours Acti'Gym+ d'1 h 30, destiné principalement aux 55-65 ans en intérieur et en extérieur. Les cours d'Acti'March© ont lieu au stade municipal.



Père Noël transportant sa hotte garnie et après son départ... la fête continue.

sont ravis de partir avec leurs chocolats...

Pour clôturer la fin de l'année, nous nous retrouvons tous ainsi que nos familles autour d'une table toujours bien garnie par chaque participant.

Notre assemblée générale est programmée pour le 4 janvier 2012 à 19h 45 au Foyer rural. À cette occasion, l'association sera heureuse d'offrir la galette des rois.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Régine CAYROCHE  
(cayroche.regine48@orange.fr) au 04 66 44 20 77 ou 06

*« ...Deux nouveaux cours sont venus compléter nos activités déjà bien rodées : un cours d'Acti'March© pour les adultes ainsi qu'un cours Acti'Gym+ d'1 h 30, destiné principalement aux 55-65 ans... »*



Pour les enfants, en plus des activités hebdomadaires du mercredi, des stages loisir multisports sont proposés pendant les vacances scolaires. Ces stages sont ouverts à tous, licenciés de la Gymnastique Volontaire et non licenciés.

Des rencontres intergénérationnelles sont programmées tout au long de l'année. La soirée de Noël est toujours un moment qui charme les petits et les grands : spectacle offert par tous, enfants, adultes et seniors, suivi de la visite du

À Pâques, les enfants



## LA SOIRÉE DE L'AS CHASTELLOISE



« ...Le nouveau blason du club a été présenté et un nouveau site Internet a vu le jour [www.aschastel.fr](http://www.aschastel.fr).



*L'AS Chastelloise au grand complet*

Le samedi 26 novembre 2011 a eu lieu la soirée du club de football de l'AS Chastelloise au Foyer rural de Chastel-Nouvel.

Cette manifestation était organisée en l'honneur des nombreux partenaires du club qui permettent à l'association de pouvoir fonctionner tout au long de l'année.

Elle avait aussi pour ambition de faire se rencontrer joueurs, parents et amis qui n'ont pas souvent l'occasion de pouvoir discuter ensemble au cours de la saison.

Réunies autour de son emblématique Président Gaby BLANC, de nombreuses personnes avaient ré-

pondu à l'invitation, le foyer rural étant copieusement garni pour l'occasion.

Au cours de la soirée on a procédé à la remise officielle des nouveaux équipements du club : un jeu de maillots pour les U7 et les U11, des shorts, et des survêtements rouges et noirs au couleur du club.

Le nouveau blason du club a été présenté et un nouveau site Internet a vu le jour [www.aschastel.fr](http://www.aschastel.fr).

Après que les joueurs de l'équipe senior aient fait admirer toutes leurs qualités de chanteurs, la soirée s'est terminée tard dans la nuit, en musique.

### Bureau :

Président : Mr BLANC Gabriel  
 Vice-Président : Melle VI-GOUROUX Johanna  
 Secrétaire : Mme BONNAL Nathalie  
 Trésorier : Mr PRUNET Arnaud

### Séniors :

Effectif : 22  
 1 équipe.

Les rencontres se déroulent le dimanche après midi, pendant toute la période de septembre à juin. Deux séances d'entraînements sont proposées le mercredi et le vendredi à partir de 19 H 00.

### École de foot :

Effectif : 38

Cinq équipes ont été constituées :

- Deux équipes de débutants (U7/U8) : nés en 2005 et avant (15 joueurs). Les matchs se déroulent le samedi sous forme de plateaux (matchs + ateliers techniques). Aucun classement n'est établi. Les entraînements ont lieu le samedi après-midi de 13h30 à 15h00 au stade d'Alteyrac (quand il n'y a pas de plateaux). Responsables d'équipe : Jean-Pierre JULIEN - Thierry BIDEAU.
- Une équipe U9 : nés en 2004 et 2003 (9 joueurs). Les matchs se déroulent le samedi



*Les partenaires*

## LA SOIRÉE DE L'AS CHASTELLOISE (SUITE)

sous forme de plateaux à 3 équipes.

- Les entraînements ont lieu le mercredi et le vendredi de 17h30 à 19h00 au stade municipal. Responsables d'équipe :

Frédéric PORTAL – Samuel BON.

- Deux équipes U11 : nés en 2002 et 2001 (14 joueurs). Les matchs se déroulent le samedi sous forme d'une rencontre entre 2 équipes.

Les entraînements ont lieu le mercredi et le vendredi de 17h30 à 19h00 au stade municipal. Responsable d'équipe : Nicolas AZAIS - Arnaud PRUNET.

En partenariat étroit avec les communes, l'Insee organise le recensement de la population.

L'objectif est de mesurer la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins.

Mode d'emploi : un agent recenseur vient chez vous et dépose les questionnaires de recensement.

Vous lisez et remplissez les documents qui vous ont été remis.

L'agent recenseur revient les récupérer. Il vous aide à les remplir si vous le souhaitez.

L'agent recenseur remettra aux personnes en-

quêtées deux questionnaires différents :

- le premier, intitulé feuille de logement, comporte 15 questions relatives aux caractéristiques et au confort du logement. L'agent recenseur dépose une « feuille de logement » par logement ;

- le second, le bulletin individuel, comprend 25 questions s'articulant autour de l'âge, du lieu de naissance, de la nationalité, du niveau d'études, du lieu de résidence 5 ans plus tôt et de l'activité professionnelle. L'agent dépose un bulletin individuel par personne vivant dans le logement.



Ces deux questionnaires sont accompagnés d'une notice d'information sur le recensement.

Le recensement aura lieu du 19 janvier au 18 février 2012.

Au Chastel, ce seront Claudette et Joséphine, nos deux secrétaires de mairie, qui seront chargées du recensement. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil !

*« Au Chastel, ce seront Claudette et Joséphine, nos deux secrétaires de mairie, qui seront chargées du recensement. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil ! »*

## UN NOUVEL ATSEM SUR LA COMMUNE

Dans le dernier bulletin, nous vous annonçons l'agrément de deux nouvelles assistantes maternelles sur la commune.

Nous nous devons aujourd'hui de faire de même pour un troisième agrément qui a été donné en cours d'été, et cette fois, à un monsieur. Il s'agit de monsieur Nicolas DIAZ.

Être assistant maternel n'est pas forcément un métier au féminin.

Il semblerait que quelques hommes commencent à s'intéresser à ce

travail.

Cela peut paraître curieux et n'attire que peu d'hommes, mais la société évolue : la garde des enfants n'est pas qu'une affaire de femmes.



Il n'y a aucune discrimination : les hommes peuvent devenir assistants maternels et doivent remplir les mêmes critères et conditions que les femmes.

A Nicolas DIAZ comme à ses collègues féminines, nous souhaitons une pleine réussite dans ce beau métier qu'il a choisi.

Pour plus de renseignements sur la possibilité de garde d'enfants sur la commune ou à proximité, s'adresser à la mairie aux heures d'ouverture.

*« ...la société évolue : la garde des enfants n'est pas qu'une affaire de femmes.... »*

## INFORMATIONS COMMUNALES...

### Une nouvelle venue à l'agence postale

Si vous êtes venu retirer du courrier ou acheter des timbres, vous avez du constater l'arrivée d'une nouvelle postière. Il s'agit de Corinne, qui a pris de relais de Marie-Xristine, à qui nous souhaitons une retraite bien méritée.

Grâce à quelques jours en doublon avec Marie Xristine, Corinne a pu se familiariser avec son nouveau travail qu'elle assume avec sérieux et responsabilité.

Bienvenue à notre nouvelle postière !

### Nouveaux habitants

Quelques nouveaux ménages ont fait le choix de venir vivre sur la commune du Chastel cette année. Ils ont eu raison - nous n'allons pas dire le contraire !

Soyez tous les bienvenus dans nos villages où il fait bon vivre.

N'hésitez pas, lors de votre arrivée, à venir prendre contact avec le maire ou l'un des conseillers municipaux. Nous attachons une grande importance à connaître nos concitoyens et à être à leur écoute.

### Compteurs d'eau

Comme chaque année en début d'hiver, nous vous rappelons qu'il appartient à chacun d'isoler son compteur.

En cas de dégâts dus au gel, les réparations seront à la charge des particuliers.

Pensez également à vidanger les canalisations inutilisées pendant la période hivernale.

### Listes électorales

Petit rappel traditionnel en cette fin d'année : si vous souhaitez participer aux élections et voter au sur la commune, il est encore temps de vous inscrire sur les listes électorales. Vous pouvez le faire jusqu'au 31 décembre 2011 inclus.

En effet et exceptionnellement, la mairie sera ouverte le samedi 31 décembre de 9 à 12h (seulement pour les inscriptions).

Pensez-y... l'année 2012 sera chargée en week-end d'élections !

### Dates à retenir

31 décembre : réveillon de la Saint Sylvestre organisé par le foyer rural

2 Mars : soirée en Patois organisée par le Bouffadou

Pour être informé en temps réel des manifestations de la commune, rendez-vous sur le site Internet

## ETAT CIVIL...

### Décès



Marius SEGUIN (76 ans)

...Nos peines

### Naissances



Le 26 juin 2011 : Lyséane ROL

Le 13 juillet 2011 : Ancelin, PITIOT-MERSADIER:

...Nos joies

### Mariages

17 septembre 2011 : Stéphanie PIER-  
RON et Jérôme JAFFUEL



...Nos félicitations